

in *Entretiens d'orthophonie*, 2008
pp. 61-90
Paris, Expansion Formation et Éditions

Contraintes linguistiques et compréhension des énoncés : la langue comme outil de manipulation

P.Y. RACCAH¹

Résumé

Le texte qui suit présente une caractérisation des concepts essentiels de la *sémantique des langues humaines* (et, en particulier, une définition de cette discipline). À partir d'une réflexion sur le type d'attribution causale nécessaire à la sémantique, on étudie les rapports entre sémantique et cognition, puis on montre que la conception habituelle spontanée de la communication langagière a des conséquences contraires à ce que l'on peut observer : il faut passer d'une conception informationnelle à une conception manipulative de la langue. On montre qu'il est nécessaire d'admettre que les mots ordinaires imposent des contraintes sur les points de vue que les énoncés peuvent évoquer, puis on présente un cadre théorique, la Sémantique des Points de Vue, qui partage cette conception manipulative. On montre enfin que ce cadre permet de rendre compte de la manière dont les langues imposent à leurs énoncés des biais socio-cognitifs, que les interlocuteurs perçoivent très vite dans les discours qu'ils entendent.

Mots-clés : Argumentation, attributions causales, champ topique, construction du sens, contraintes sémantiques, description polyphonique, discours, énoncé, idéologies lexicalisées, langue, mot-de-discours, mot-de-langue, observables sémantiques, point de vue.

1. CNRS, CeReS, Université de Limoges
pyr@linguistes.fr

Lorsqu'on n'y pense pas du tout, une langue que l'on parle couramment apparaît comme transparente : tout semble se passer comme si notre pensée s'exprimait d'elle-même. Mais il arrive que quelque problème mineur d'expression surgisse et nous conduise à réfléchir un peu sur la manière d'exprimer ce que nous étions en train de dire. Une réflexion superficielle sur la langue permet alors au sujet parlant de reformuler son discours de manière plus adéquate : on se rend compte, alors, que la pensée ne s'exprime pas toute seule. Une telle réflexion superficielle sur la langue est d'ailleurs disponible *dans* la langue : beaucoup de mots de la langue expriment, plus ou moins explicitement, des relations ou des opérations sémantiques, c'est-à-dire, concernant le rôle des unités de langue dans la construction du sens (nous en verrons quelques exemples).

Nous partirons de cette réflexion superficielle, qui sert encore de base à la plupart des travaux de sémantique (étude des contraintes que les unités de langue imposent à la construction du sens de leurs énoncés) et de pragmatique (étude des contraintes que les situations imposent à la construction du sens des énoncés) : nous montrerons que la conception de la communication langagière qu'elle sous-tend, la *métaphore de la transmission* (ou *du tuyau*), bien qu'elle soit très généralement partagée, est fondée sur des croyances erronées et ne peut servir de base à une étude scientifique des contraintes que les langues imposent à la construction du sens. Nous proposerons ensuite une autre conception de la communication langagière, la *métaphore de la manipulation*, et montrerons que, malgré les difficultés idéologiques qu'elle suscite, les modèles descriptifs qu'elle permet rendent compte de façon satisfaisante, de la manière dont les unités de langue contraignent la compréhension de leurs énoncés.

1. Objet d'étude, fait, observation : du subjectif à l'objectif

On sait depuis longtemps que le rôle de l'observateur, qu'il soit physicien, biologiste, sociologue ou linguiste, dans la constitution des faits observables ne peut pas être considéré comme pouvant se réduire à une simple *déformation* de la réalité, mais doit plutôt être vu comme la *construction* d'une réalité accessible. Les observables des sciences de la matière ne sont pas plus directement accessibles aux scientifiques que ceux des autres disciplines empiriques¹. Dans les sciences de la matière, comme dans celles de la vie, on utilise l'*observation indirecte*, c'est-à-dire, la construction d'entités non observables à partir de phénomènes accessibles aux sens et de règles explicites, propres à chaque discipline, permettant de relier causalement des observables (directs ou indirects). Ces phénomènes accessibles aux sens sont ainsi considérés comme des *traces* de ces observables indirects qui constituent les *faits*. Ainsi, par exemple, même si aucun physicien n'a jamais vu directement un électron, il en verra la trace sur un écran cathodique.

1. Le terme « empirique » est ici utilisé dans un sens épistémologique non connoté négativement : est dite « empirique » toute discipline qui se fonde sur l'observation du monde par l'intermédiaire du système sensoriel de l'observateur. En ce sens, la seule science non-empirique est la mathématique. Ce sens est très différent de celui qui est rattaché au substantif « empirisme », renvoyant à une idéologie prônant l'abandon de toute théorisation.

1.1. Les observables des langues humaines

Pour pouvoir aborder la sémantique des langues comme une science empirique (c'est-à-dire fondée sur l'observation et non sur des spéculations), il nous faut donc déterminer nos observables indirects, nos observables directs, ainsi que les hypothèses d'attribution causale qui relient les deux types d'observables. Après quelques précisions terminologiques et conceptuelles, nous établirons ce que nous pouvons considérer comme des observables directs ; ce n'est que dans la section 2 que nous aborderons les hypothèses d'attribution causale qui contraignent la construction des observables indirectes, c'est-à-dire la constitution des *faits sémantiques*.

1.1.1. Distinction préliminaire

Avant de préciser les éléments essentiels d'une terminologie adéquate pour l'étude de la sémantique des langues, il nous semble nécessaire d'insister sur une distinction conceptuelle tripartite entre

- les langues humaines,
- les langages formels, et
- la faculté de langage (*le Langage*).

Les *langues humaines*, que l'on peut acquérir ou apprendre, parler, oublier,... sont des entités observables, bien que non matérielles. Si l'on ne peut nier qu'elles sont construites par l'esprit humain, elles ne sont pas le résultat d'une construction consciente, délibérée, mais résultent, entre autre, de déterminations sociales et cognitives. Les *langages formels*, que l'on ne peut ni acquérir ni parler, peuvent être appris et oubliés, et sont le résultat d'une construction consciente. Enfin le *langage* est une faculté cognitive : celle qui permet aux êtres humains, précisément, d'acquérir, de parler, d'oublier... les langues humaines.

La confusion entre ces trois concepts est facilitée par la proximité étymologique des mots que l'on utilise pour les évoquer ; et ce, particulièrement en anglais, où le même mot renvoie aux trois concepts...

La confusion entre le concept de langues humaines et celui de langages formels a été l'un des moteurs de l'essor de la sémantique formelle en linguistique, et de la croyance selon laquelle « il n'y a pas de différence théorique intéressante entre les langues humaines et des langages formels »². L'une des différences essentielles entre l'étude sémantique des langues humaines et la sémantique formelle tient au fait que la première, mais pas la seconde, est fondée sur l'observation du monde : les théories et les modèles de la sémantique des langues visent à rendre compte de faits observables concernant l'interprétation des énoncés des langues, tandis que la sémantique formelle étudie les potentialités de signification des systèmes de signes, indépendamment de leur actualisation dans une langue particulière³.

2. Ce passage est extrait de l'introduction de Richard Montague à son article « Universal Grammar », l'un des rares écrits de sémantique qui ont le mérite d'avouer les *a priori* logico-réductionnistes sur lesquels ils se fondent.

3. Cette différence en entraîne d'autres, qui tiennent à la différence de nature entre les langues et les langages formels (Cf. Raccah 1998, pour une étude détaillée sur ce sujet).

Il est intéressant de remarquer que ceux qui ont combattu le plus efficacement cette confusion, en défendant l'idée d'une *sémantique « cognitive »*, ont opéré l'autre confusion : celle des langues avec le langage (la faculté cognitive). En effet, pour les militants de la *sémantique cognitive*, l'étude *sémantique* des langues se réduit à l'étude *cognitive* de la faculté de langage.

Ces deux réductionnismes (le réductionnisme logique puis le réductionnisme cognitif) ont permis, malgré les erreurs qu'ils comportent (ou peut-être grâce aux simplifications que ces erreurs ont imposées), de faire progresser le domaine de la *sémantique* des langues.

Il est possible, néanmoins, de concevoir une *sémantique* s'affranchissant de ces erreurs et visant à décrire, non pas la capacité cognitive que constitue le langage, ni les propriétés logiques des systèmes formels, considérés comme des approximations des langues, mais celles des propriétés des langues humaines qui interviennent dans la compréhension, sans confondre la description de ces propriétés avec celle de la compréhension elle-même.

1.1.2. Différences conceptuelles et degrés d'observabilité

Afin de déterminer plus rigoureusement ce qui, parmi les entités auxquelles nous avons affaire, est directement observable et ce qui est construit à partir de ces dernières, il est nécessaire d'affiner notre terminologie. Les manifestations de l'utilisation des langues constituent ce que l'on appelle des *discours* ; nous considérerons que les *discours* sont des suites d'*énoncés*, et que les *énoncés* sont des suites de *mots-d'énoncés* ou (*mots-de-discours*)⁴. Du côté des unités de langues, nous appellerons *phrase* une catégorie de forme d'*énoncés*⁵ ; et nous considérerons qu'une *phrase* est une suite de *mots-de-phrases* (ou *mots-de-langue*). La donnée d'une phrase et d'une situation d'énonciation caractérise, ainsi, totalement, un *énoncé*. Par ailleurs, nous utiliserons le terme *sens* pour référer à la valeur *sémantique* des discours, des *énoncés*, et des *mots-de-discours* ; nous utiliserons le terme *signification* pour référer à la valeur *sémantique* des phrases et des *mots-de-phrases*⁶.

Le premier problème que soulèvent les présupposés de cette terminologie est que les *phrases* ne sont pas accessibles à notre appareil sensoriel, donc ne constituent pas des observables directs. Il en va de même pour les *sens* et les *significations*. Ce qui est accessible à notre appareil sensoriel, c'est, d'une part, l'aspect matériel des *énoncés* (les *vibrations sonores*) et, d'autre part le comportement humain (par exemple, une réaction à un *énoncé*⁷).

4. Nous n'utiliserons pas ici le concept de *texte*. En effet, le statut sémiotique du texte est celui de *traces de discours* : ce qui pourra être dit à propos du texte, du point de vue *sémantique*, devra donc attendre une *sémantique* qui rende compte des discours de manière satisfaisante.

5. Voir, plus bas, une justification de ce choix.

6. Comme c'est toujours le cas lorsqu'il s'agit de choix terminologiques, ce qui est déterminant, c'est la pertinence des distinctions conceptuelles qui sont faites, et non la décision d'utiliser conventionnellement tel terme plutôt que tel autre pour désigner tel concept. Lorsque cela était possible nous nous sommes ralliés à une tradition terminologique remontant à Benveniste et à Ducrot.

7. L'accessibilité aux comportements est encore indirecte, car ils requièrent une qualification, laquelle nécessite une interprétation des mouvements et des gestes. Cette problématique permet d'entrevoir les relations, que nous n'abordons pas ici, entre *sémantique* et

Une telle conception du cahier des charges de la sémantique, qui nous paraît la seule acceptable, met le sémanticien dans une situation qui peut sembler paradoxale : il doit décrire la signification des phrases de telle sorte que cette description rende compte des sens possibles des énoncés que ces phrases sous-tendent, mais ni les phrases, ni la signification, ni même le sens ne sont des entités observables... On pourra se consoler en se rendant compte que le physicien, de ce point de vue, n'est pas dans une situation plus brillante : il doit, par exemple, décrire les mouvements du pendule à fil sans torsion, alors que rien de tel ne peut être observable dans l'univers et, qui plus est, les mouvements ne sont pas directement observables. Comme le physicien, le sémanticien aura recours à deux « subterfuges » :

1. le « peuplement » de l'univers des phénomènes par des entités abstraites construites à partir de relations d'équivalence sur le domaine observable (classes d'équivalences), et

2. l'observation indirecte, c'est-à-dire l'observation de phénomènes accessibles aux sens, dont on fait l'hypothèse qu'ils ont été causés par le phénomène que l'on veut décrire et qui, lui, n'est pas directement accessible aux sens.

C'est ainsi que le pendule à fil sans torsion prend place dans l'ontologie de notre physicien comme classe d'équivalence de pendules réels (donc à fil *avec* torsion) dont il considère les variations individuelles comme négligeables eu égard aux objectifs de sa description. Par ailleurs, le mouvement n'étant pas directement observable, il se servira des traces observables du mouvement (position, trajectoire, etc.). De même, le sémanticien « peuple » l'univers des phénomènes au moyen de *phrases*, qui sont des classes d'équivalences de formes d'énoncés, et dont les énoncés sont des traces observables.

Ainsi, l'empiricité de la sémantique des langues impose que les propriétés sémantiques soient établies à partir de l'observation de leurs manifestations dans les discours et les énoncés. Cette caractéristique la rapproche des préoccupations de la pragmatique, sans toutefois permettre une assimilation de l'une à l'autre : là où la pragmatique s'intéresse à ce qui, *dans les situations d'énonciation*, conditionne ou influence l'interprétation, la sémantique d'une langue, elle, cherche à décrire ce qui, *dans la langue*, contraint l'interprétation. Plus précisément, la sémantique a pour objectif de décrire les contraintes que les phrases des langues humaines imposent aux locuteurs et interlocuteurs de ces langues dans le processus qui les conduit à construire un sens pour les énoncés de ces phrases dans chaque situation d'énonciation.

Ce sont ces contraintes, indépendantes donc des situations d'énonciation, qu'on appellera *signification*, en réservant le terme de *sens* au résultat de l'interprétation des énoncés, résultat qui, lui, dépend de la situation d'énonciation et qui n'a aucune raison d'être connu à l'avance, même par le locuteur⁸ : les sens ne sont donc pas *re-construits*, mais *construits* par les interprètes (locuteurs ou interlocuteurs).

8. On se convaincra sans difficulté de l'exactitude et de l'importance de cette considération en songeant au fait que n'importe quel locuteur de n'importe quelle langue passe une partie non négligeable de son temps à se parler à soi-même : s'il connaissait le sens de ce qu'il est sur le point de se dire, il n'aurait pas besoin de se parler... Il ne s'agit pas de dire que toute pensée est verbale, mais que toute pensée verbale résulte de l'interprétation d'un énoncé, ce qui, somme toute, n'a rien d'étonnant...

Pour le sémanticien, la phrase, qui, rappelons-le, est une *catégorie de forme d'énoncé*, se laissera observer indirectement à partir de l'observation plus directe des énoncés ; quant au *sens*, il ne pourra être observé que par ses traces comportementales : toute sémantique fondée sur l'observation du monde s'appuie sur un postulat d'attribution causale permettant d'associer un comportement observé à l'effet d'un énoncé observé⁹.

Ces distinctions terminologiques nous amènent à observer que la description, même rigoureusement motivée du *sens d'un mot* (ou d'un groupe de mots) dans un énoncé ou dans un discours ne constitue pas la description de la signification du mot-de-phrase qui lui est sous-jacent. Les lexicographes connaissent bien les difficultés qui peuvent surgir de cette différence, puisque leur tâche consiste à décrire la signification des mots-de-phrases, en fondant leur description sur l'observation des sens des mots-de-discours auxquels ils donnent lieu dans différentes catégories de situations.

Néanmoins, même si les deux descriptions sont de natures différentes, la description de la *signification* d'un mot-de-phrase doit rendre compte des différents *sens* des mots-de-discours auxquels il est sous-jacent.

En généralisant, on comprend pourquoi l'*analyse du discours* ne suffit pas à la *sémantique*, bien que la *sémantique* n'existe pas sans *analyse du discours* : l'une propose des descriptions justifiées de ce qui constituera l'un des observables de l'autre.

1.2. Subjectivité des discours et objectivité de leur description

Dès que l'on reconnaît que les discours visent à faire admettre à ceux qui les entendent autre chose que des relations logiques entre les entités dont ils parlent, on ne peut plus en rester à une conception logiciste de leur compréhension : cette dernière ne peut se réduire à l'attribution d'une propriété à une entité et suppose des opérations plus complexes, subjectives, comme, par exemple, l'*identification*, la *validation*, l'*opposition*, dont on n'a plus à montrer qu'elles sont constitutives de l'interprétation.

Pour comprendre la compréhension, c'est-à-dire pour comprendre la *construction du sens*, il est donc nécessaire d'étudier ce que les langues mettent à la disposition des locuteurs pour leur permettre d'effectuer ces opérations. Une telle étude, si elle se veut scientifique et empirique¹⁰ doit conduire à formuler des descriptions objectives précises, indépendantes des situations – puisqu'elles concernent les langues et non plus les discours –, fondées sur des faits de discours observables, descriptions qui permettent en outre de prédire de nouveaux faits de discours.

Mais pour légitimer une exploration plus approfondie dans cette direction, il est nécessaire, au préalable, de répondre à une objection qui, à première vue, semble s'imposer.

9. Voir, au paragraphe suivant, les principales contraintes sur ces attributions causales.

10. Au sens positif du terme, impliquant une base observationnelle.

Objection préliminaire

Peut-on prétendre étudier ce que les *langues* mettent à la disposition des locuteurs pour effectuer des opérations dont on admet, en même temps, qu'elles sont subjectives ? Et, pire encore, n'y a-t-il pas une certaine malhonnêteté à laisser entendre que des réflexions sur ces sujets puissent constituer une étude *scientifique* ?

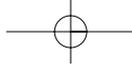
La première partie de cette objection s'apparente, paradoxalement, à la position de Bakhtine lui-même : sa présentation de la notion de *mots habités*, noyau de sa conception polyphonique du discours et du texte, était assortie de l'affirmation forte et répétée que ses réflexions ne concernaient pas la langue mais le discours et les textes¹¹. À cela, nous répondons que, en effet, le fait que les opérations impliquées dans la construction du sens sont subjectives et dépendent des individus et des situations rend inacceptable de prétendre les décrire dans une étude de la langue. Mais le fait qu'une description de ces opérations ne relève pas d'une description de la langue n'entraîne pas que la langue n'impose aucune contrainte sur ces opérations. Et c'est de ces contraintes qu'il s'agit lorsque nous parlons d'étudier *ce que les langues mettent à la disposition des locuteurs* pour effectuer ces opérations. Il nous reste à montrer que les langues imposent effectivement des contraintes sur ces opérations : la tâche est infiniment plus facile que ce que laissait entendre l'objection initiale, et nous nous en acquitterons dans la section 3.

En ce qui concerne la deuxième partie de l'objection, si nous sommes les premiers à nous offusquer de l'attitude, malheureusement trop fréquente, qui consiste à faire passer pour scientifique ce qui relève de bavardages (même éclairés)¹², et si nous admettons, avec enthousiasme qu'un discours ne peut pas revendiquer à la fois d'être subjectif et d'être scientifique, nous devons faire remarquer que l'objecteur imaginaire a raisonné trop vite et commis une assimilation erronée entre l'*objet* et le *discours sur l'objet*. En effet, le fait que des entités soient subjectives n'implique pas que tout discours sur ces entités soit nécessairement subjectif. En particulier, comme nous venons de le souligner, la description de contraintes sur ces entités subjectives peut constituer un discours objectif.

Ainsi, si l'on n'y réfléchit pas suffisamment, on est tenté de caractériser la sémantique comme « la science du sens » ou, plus modestement, « la discipline dont l'objet d'étude est le sens ». Il est néanmoins assez aisé de montrer que ces caractérisations ne conviennent pas : toutes deux font de la sémantique une discipline qui n'est plus une branche de la linguistique, puisque son objet d'étude n'aurait pas de rapport avec les langues ; la première est, de plus, contradictoire : le sens que les sujets parlants construisent étant privé (accessible exclusivement à la personne qui le construit), il ne saurait être l'objet d'étude d'une science. Il est donc plus raisonnable de renoncer à la caractérisation concise mais trompeuse de « science du sens », au profit d'une conception moins digne d'un slogan publicitaire mais plus proche de ce qui convient : *la science des contraintes que les unités linguistiques imposent sur la construction du sens des énoncés de ces unités*. Bien entendu, par souci de rigueur, il reste à montrer que l'étude de ces contraintes constitue bien une science.

11. On pourra se référer à Bojilova (2002), pour une réflexion sur les rapports entre la notion de mots habités de Bakhtine et les préoccupations de la sémantique des points de vue.

12. C'est aussi dans ce sens qu'il faut comprendre l'introduction de cette section 1.



Il nous faut donc montrer qu'il y a effectivement des contraintes objectives que les langues imposent sur les opérations subjectives de construction du sens ; mais nous devons montrer aussi que ces contraintes sont intéressantes et suffisamment précises pour que leur étude soit pertinente et permette des prédictions utiles sur les interprétations des discours en situations.

2. Faits sémantiques

Nous avons vu que les faits de signification n'étant pas observables directement par nos sens, ils sont construits à partir des deux observables que constituent les énoncés et les actions humaines, reliés par une hypothèse d'attribution causale. Nous allons maintenant montrer à quelles contraintes ces hypothèses d'attribution causale sont soumises, dans la conception de la linguistique s'appuyant sur la rationalité occidentale contemporaine. Puis, nous verrons que cette même conception colporte¹³ une représentation du processus de communication langagière (la « métaphore du tuyau »), qui est à la fois contraire à ces principes de rationalité et (fort heureusement...) fausse. Mais, auparavant, la réflexion sur les faits sémantiques appelle quelques mots sur l'utilisation des corpus en sémantique.

2.1. Analyse du discours et corpus

Nous avons vu le rôle essentiel de l'analyse du discours pour constituer les observables sémantiques ; or, une certaine tradition en sciences humaines exige que tout travail empirique s'appuie sur une étude de corpus (il serait amusant d'imaginer que les physiciens exigent de tout travail de mécanique classique, par exemple, qu'il s'appuie sur un corpus de pommes qui tombent¹⁴ ...). S'il est indéniable que, comme nous l'avons dit, toute recherche empirique doit s'appuyer sur de l'observable, n'importe quel observable ne fait pas l'affaire et, surtout, ne provoque pas automatiquement la validation d'hypothèses théoriques (il faut savoir renoncer à la magie...) ; enfin, le recours aux corpus ne peut évidemment pas se substituer à la théorie. Depuis bien avant les travaux d'Habeas Corpus (1994), il était déjà accessible à tous les chercheurs en sciences humaines et sociales qu'un corpus ne peut que réfuter une hypothèse universelle ou démontrer une hypothèse existentielle : un corpus est inutile lorsqu'il s'agit de démontrer une hypothèse universelle. Par ailleurs, nous avons vu que les observables directs qui permettent de construire les observables indirectes qui nous concernent sont de deux types : les discours d'une part, et les réactions à ce discours, d'autre part. Or, un corpus ne fournit habituellement que des traces de discours et il est extrêmement rare que l'on prenne la peine d'y inclure des descriptions des comportements que ce discours ont pu provoquer. La plupart des travaux sur corpus en sémantique ne prennent donc en compte que la moitié des données observables nécessaires à l'étude de la signification.

13. Il faudrait bien entendu faire ici une distinction peu charitable entre la *conception*, d'une part, et les enseignants, les chercheurs et les journalistes, d'autre part, qui sont responsables des contradictions qu'ils y introduisent.

14. Il faudrait d'ailleurs que ce corpus soit représentatif de l'ensemble des pommes...



2.2. Contraintes rationnelles sur les attributions causales

Nous avons vu que toute sémantique fondée sur l'observation du monde réel s'appuie sur un postulat d'attribution causale permettant d'associer un comportement observé à l'effet d'un énoncé observé. Nous allons étudier maintenant les contraintes que la rationalité occidentale contemporaine impose à ces attributions causales. Une illustration concrète permettra de mieux suivre les raisonnements qui conduisent à établir ces contraintes. Supposons qu'un sémanticien observe une situation dans laquelle un locuteur, debout dans une salle, s'adresse à plusieurs interlocuteurs et profère un énoncé de la phrase

P1. Il fait froid ici.

Supposons que notre sémanticien ait observé, à la suite de son énoncé de P1, quatre actions dans le groupe des interlocuteurs :

- a. Un interlocuteur se croise les jambes
- b. Un autre ferme une fenêtre
- c. Un troisième se gratte la tête
- d. Un quatrième sort une feuille de papier blanc.

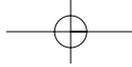
Le lecteur perspicace aura sans doute remarqué que seule l'action décrite en b peut être considérée comme une réaction *plausible* à l'énoncé de P1 dans la situation décrite ci-dessus. Il n'en demeure pas moins que les autres hypothèses sont distributionnellement *possibles*, ce qui entraîne que l'idée selon laquelle l'action décrite en b est une réaction à l'énoncé de P1 est une *hypothèse d'attribution causale*. De fait, l'hypothèse pourrait très facilement s'avérer fautive : l'interlocuteur qui a fermé la fenêtre pourrait ne pas avoir entendu le locuteur et avoir fermé la fenêtre pour diminuer le bruit et mieux entendre, ou simplement parce que lui-même avait froid...

2.2.1. Deux contraintes sur les attributions causales propres à la linguistique

Le sémanticien dispose donc de deux types d'observables accessibles au système sensoriel : les énoncés – et, plus précisément, les suites sonores¹⁵ qui les composent –, et les actions des interlocuteurs¹⁶. Nous avons vu au paragraphe précédent qu'il est amené à associer une action à une suite sonore par un lien causal (dans notre exemple, il associe la fermeture de la fenêtre à l'énoncé de P1). Les contraintes sur les relations entre les deux types d'observables ne s'arrêtent pas là : lorsqu'un observateur considère qu'une action est conséquence d'un énoncé, il pourrait supposer que c'est la matérialité de l'énoncé qui est respon-

15. Nous avons vu, dans la note 3, que la prise en considération de l'écrit pose des problèmes sémiotiques importants, que nous n'aborderons pas ici. En effet, un texte ne peut pas, en toute rigueur, être considéré comme un énoncé parce que chacune de ses lectures produit un énoncé ; il ne peut pas non plus être considéré comme une phrase parce qu'il s'accompagne d'éléments de situation, ne serait-ce que ceux qui découlent de l'interprétation de son co-texte.

16. Nous avons évoqué, dans la note 6, le fait que les mouvements des interlocuteurs doivent être, eux-mêmes, interprétés pour pouvoir être qualifiés d'actions. Ce fait ne leur enlève pas pour autant leur caractère d'observable pour la sémantique : il souligne simplement le caractère théorisé de toute observation scientifique ; on voit, en l'occurrence, le rôle que pourrait jouer une sémiotique de l'action dans la construction des observables de la sémantique. Je remercie Jacques Fontanille (intervention au *Séminaire Intersémiotique* de l'Institut Universitaire de France, février 2001) d'avoir attiré mon attention sur ce sujet.



sable de l'événement que constitue l'accomplissement de l'action (dans notre exemple, il pourrait attribuer la fermeture de la fenêtre par un interlocuteur à l'effet des ondes sonores sur cet interlocuteur). Un observateur occidental contemporain jugera inacceptable une telle hypothèse et soutiendra que ce n'est pas la matérialité de l'énoncé qui a provoqué la fermeture de la fenêtre. Le fait qu'une telle position aille de soi pour la plupart d'entre nous n'en ôte pas son caractère hypothétique : il s'agit d'une hypothèse caractéristique de notre rationalité (occidentale contemporaine), et qui pourrait être explicitée de la manière suivante :

H1 L'effet sémantique d'un énoncé n'est pas dû à sa matérialité

Il ne s'agit pas de prétendre que les ondes sonores n'ont pas d'effet. Ainsi, si quelqu'un parle trop fort, son interlocuteur pourra se boucher les oreilles : cette action sera causée par la matérialité de l'énoncé proféré, mais, précisément, il ne s'agira pas d'un effet *sémantique*...

Une conséquence importante de cette hypothèse est que, pour être qualifié de sémantique, un effet d'un énoncé doit être attribué à sa forme.

Enfin, notre observateur pourrait, tout en admettant H1, considérer que l'action directement observable est directement causée par l'énoncé. Un tel point de vue, appliqué à notre exemple, amènerait à penser que le fait d'aller fermer une fenêtre est directement causé par l'énoncé de P1 : P1 fonctionnerait alors comme une formule magique, dont l'énonciation provoquerait sans intermédiaire des effets directement observables. Une telle croyance est incompatible (depuis peu et peut-être pas pour tous...¹⁷) avec la rationalité occidentale contemporaine, qui impose l'hypothèse « anti-magie »¹⁸, que l'on pourrait formuler de la manière suivante :

H2 Les effets observables d'un énoncé ne sont pas directement causés par l'énoncé

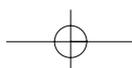
En d'autres termes, si H2 décrit bien un aspect de la rationalité occidentale contemporaine, cette dernière nous impose de considérer que le lien causal supposé exister entre un énoncé et une action transite, en quelque sorte, par une étape intermédiaire non directement observable. Dans notre exemple, on dira que l'énoncé de P1 est l'origine d'une chaîne causale dont l'étape terminale est la fermeture de la fenêtre par l'interlocuteur, et qui comporte au moins un autre maillon.

L'étude des conséquences de cette hypothèse, qui, dans la phylogénèse, est assez récente et n'est pas complètement intégrée dans la pensée quotidienne (que l'on pense à la place que tiennent les insultes, les jurons et autres interjections fonctionnant comme des formules magiques, et dont on ne s'expliquerait pas l'effet si H2 était complètement intégrée à notre conception de la communication avec nos semblables...) ouvre au moins deux sortes de perspectives : l'une concerne la morale, l'autre concerne les rapports entre sémantique et cognition.

En ce qui concerne les perspectives morales, on se contentera de mentionner ici que, si l'on admet H2, on ne peut admettre en aucune façon qu'un être humain

17. Voir, plus bas, la remarque sur les insultes et les jurons...

18. Ce qui fait le caractère magique de la célèbre formule d'Ali Baba, « Sésame, ouvre-toi », c'est qu'elle est supposée agir directement sur le dispositif d'ouverture de la caverne des quarante voleurs. En effet, si l'on imaginait des capteurs qui, reconnaissant la conformité de la formule, mettaient en action le dispositif d'ouverture de la caverne, la situation différerait peu d'un système moderne d'ouverture de porte ou même d'un quelconque système à code PIN...



justifie une action qu'il a accomplie en s'appuyant sur un ordre qu'il a reçu : ce n'est pas l'ordre qui lui a fait accomplir son action, mais sa *décision d'obéir* à cet ordre...

En ce qui concerne les perspectives cognitives, H2 fonde un programme d'étude de la cognition, conçue comme ce ou ces maillon(s) intermédiaire(s) entre l'énoncé et l'action, pouvant aller de la compréhension à la planification, en passant par la prise de décision.

2.2.2. Le cahier des charges de la sémantique

Des considérations qui précèdent, découle un cahier des charges de la sémantique, que l'on peut formuler comme suit :

Observables : les énoncés et les actions des interlocuteurs ;

Hypothèses externes :

- Lien causal entre certains énoncés et certaines actions
- Non matérialité du lien causal (attribué à la forme de l'énoncé)
- Au moins une étape causale non observable entre l'énoncé et l'action considérée comme causée par cet énoncé

Objectifs : décrire les rapports entre la forme de l'énoncé et la première étape de la chaîne causale supposée relier l'énoncé à l'action. C'est cette première étape qui sera appelée *sens*.

Le schéma suivant résume la situation :

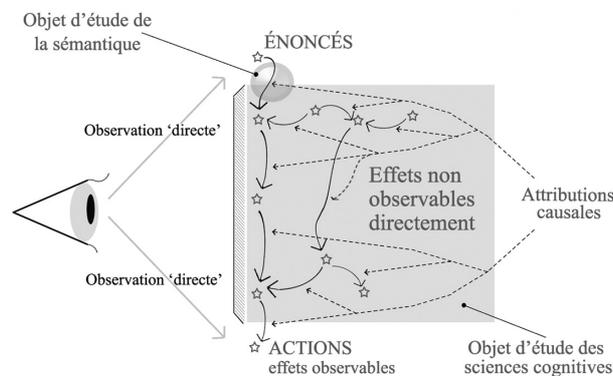
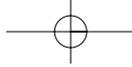


Schéma 1. – Observables de la sémantique et rapports entre sémantique et sciences de la cognition.

Comme on le voit, ce qui précède permet de situer de manière très précise les rapports entre sémantique et science de la cognition¹⁹, mais ne permet pas de définir ce qu'est précisément le sens, et donc la signification non plus, puisqu'elle est considérée comme un ensemble de contraintes sur la construction du sens.

Pire encore : de ce qui précède découle qu'aucun critère fondé sur l'observation directe du monde ne peut départager différentes tentatives de définition du sens, puisque ce dernier n'est pas directement observable. Les différentes conceptions ne pourront être évaluées que sur des critères d'adéquation des théories

19. Ces réflexions ont donné lieu à différents travaux sur ce thème (voir, notamment, Raccah 2005a, 2005b et 2005c), mais aussi sur le thème de la responsabilité individuelle.



qu'elles sous-tendent. Ainsi, chacun des grands courants de la sémantique choisit, implicitement ou explicitement, une caractérisation plus ou moins précise du genre d'entité qui sera considéré comme étant le sens d'un énoncé, sous la double contrainte que cette entité est le premier des effets de l'énoncé (contrainte illustrée dans le schéma par le petit disque sur le premier tronçon de la chaîne causale représentée, entre l'énoncé et l'action), et qu'elle soit l'une des causes des comportements observables que l'on a considérés comme des réactions à cet énoncé. Mentionnons, sans plus, les choix mis en œuvre par quelques-uns des courants les plus connus : « le sens d'un énoncé est l'information qu'il permet de véhiculer » ; « le sens d'un énoncé est l'ensemble de ses conditions de vérité » ; « le sens d'un énoncé est sa force illocutoire » ; « le sens d'un énoncé est son potentiel argumentatif », etc.

Pour préciser notre démarche, il nous appartiendra donc de spécifier les aspects du sens que nous considérerons comme pertinents pour la description sémantique. Mais auparavant, nous allons rapidement montrer que la conception du sens et de la communication langagière la plus répandue est erronée, malgré son apparence de bon sens. Cette étape est nécessaire car si l'on ne pouvait pas justifier de l'inadéquation d'une conception très répandue, il serait malvenu d'en proposer une autre.

2.3. La conception tubulaire de la communication linguistique

Nous avons vu que l'étude sémantique du discours ne peut pas s'appuyer sur une conception des langues selon laquelle la compréhension d'un énoncé se limiterait à l'attribution de propriétés à des entités. Nous examinons maintenant, de manière plus approfondie, l'ensemble des raisons qui font qu'il est nécessaire d'abandonner cette conception « informationnelle » de la langue, au profit d'une conception « manipulatoire ».

La conception « informationnelle » des langues s'appuie sur une métaphore, décrite par Reddy²⁰ et longuement illustrée par Johnson et Lakoff²¹, que l'on a souvent appelée « la métaphore du tuyau ». C'est sur cette métaphore que s'appuyait Jakobson²² – pour exposer sa conception des rapports entre le linguistique et le poétique : on peut considérer son travail dans ce domaine comme une manière de remédier à ceux des défauts de cette métaphore qui lui ont semblé les plus incompatibles avec ses objectifs. Nous présentons cette métaphore, de manière quelque peu caricaturale, afin de faire apparaître clairement son inadéquation radicale. Nous proposerons ensuite une métaphore très différente, dont nous montrerons l'adéquation.

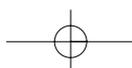
Cette conception de la langue, qui est encore enseignée à l'Université (!), derrière le prétexte qu'elle a servi de base aux travaux de Jakobson, peut être représentée par le schéma suivant :

Selon la conception des langues que cette métaphore illustre, le processus de communication relie un sujet parlant (émetteur, E) et un interprète (récepteur, R), de la manière suivante.

20. Reddy (1979).

21. Johnson et Lakoff (1980).

22. Jakobson (1963), chapitre XI.



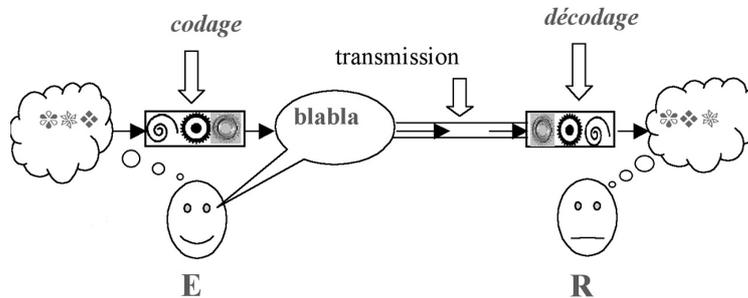


Schéma 2. – La métaphore du tuyau.

1. L'émetteur E a, dans l'esprit, quelque chose à dire (illustré, dans le schéma, par ❄❄❄).
2. E code ce qu'il a à dire en un message (illustré, dans le schéma, par « blabla »).
3. E transmet le message à travers un canal (représenté par les deux flèches dans le tuyau).
4. Le récepteur R reçoit le message – plus ou moins déformé, en fonction de la qualité de la transmission – et le décode.

Le résultat du décodage (illustré, dans le schéma, par ❄❄❄) constitue l'interprétation que R fait de ce que E a dit : si le codage, la transmission et le décodage sont corrects, R obtient une reconstruction de ce que E avait à l'esprit.

Le fait que cette manière de concevoir la communication langagière apparaisse comme évidente à la plupart des occidentaux a été souligné par Reddy et par Johnson et Lakoff ; une des raisons qui explique cette impression d'évidence est le fait que, dans la plupart des langues occidentales, les mots et les expressions se référant à cette communication présupposent cette métaphore. Mais la croyance populaire ne garantit pas la solidité d'une conception scientifique (ou qui se veut telle...) : on l'a vu en de nombreuses occasions à propos de la physique, et nous l'illustrerons brièvement à propos de la métaphore du tuyau. Mais, auparavant, voyons ce que donne l'application de cette conception de la communication langagière à la traduction. Le schéma suivant illustrera cette application, sans qu'il soit besoin, pour le moment, de le commenter plus en détail.

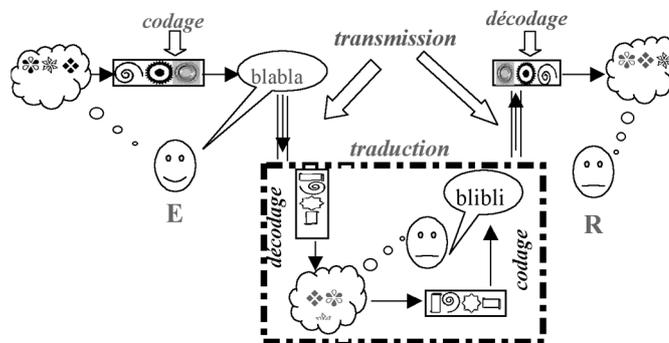
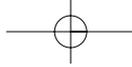


Schéma 3. – Application de la métaphore du tuyau à la traduction.



2.4. Le tuyau est percé de partout...

Nous allons maintenant signaler, plutôt qu'examiner, cinq objections fondamentales, dont chacune, à elle seule, suffit à réfuter la conception « tubulaire » de la communication langagière.

- (i) Il n'y a pas de sens avant l'énonciation
- (ii) Il n'y a pas de codage
- (iii) Il n'y a pas de transmission de message
- (iv) Il n'y a pas de décodage
- (v) Il n'y a pas même de possibilité de comparer les représentations mentales

Commençons par nous occuper des points les plus faciles : les points (iii) et (v). Pour qu'il y ait transmission, il faut qu'une entité matérielle passe d'un lieu X1 à un lieu X2, différent de X1, entre le temps t1 et le temps t2. Si l'on admet que le message est constitué par les paroles que E a prononcées, il s'agit bien d'une entité matérielle (les vibrations de la voix), mais alors, la transmission s'arrête aux oreilles de R. L'idée que la voix de E parviendrait à l'*esprit* de R est, en effet, totalement indéfendable ; et si, pour la défense du modèle tubulaire, on tentait de réduire l'esprit au cerveau, le problème ne serait pas résolu pour autant : on sait, en effet, que l'effet matériel des vibrations s'arrête à l'oreille interne et que ce qui est transmis au cerveau, c'est un flux produit par l'activité neuronale du récepteur. Il n'y a donc pas de transmission de E vers R, mais une construction faite par R, qui s'appuie sur les stimuli provoqués par l'émission de E. En ce qui concerne la comparaison des représentations mentales (v), nécessaire pour que l'on puisse parler de « reconstruction », une brève réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour une telle comparaison suffit à convaincre de son impossibilité. En effet, la représentation mentale que se fait un individu n'est accessible (dans la meilleure des hypothèses) qu'à lui-même : le seul moyen d'opérer une telle comparaison est donc de faire s'exprimer les deux interlocuteurs pour qu'ils puissent communiquer ce qu'ils croient être leur représentation... Et nous sommes revenus à la difficulté initiale, multipliée par deux : comment l'observateur pourra-t-il savoir que ce qu'il aura interprété correspondra bien à ce que voulait dire chacun des interlocuteurs ?

En ce qui concerne le codage et le décodage (points ii et iv), cette faiblesse du modèle tubulaire a déjà été remarquée à de nombreuses occasions (et par Jakobson lui-même, qui a dû introduire les six fonctions, que les enseignants connaissent bien, pour affaiblir l'hypothèse trop forte du codage). Que la critique soit douce, comme celle de Grillo (2003)

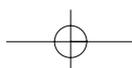
« ...il [le modèle de Jakobson] présuppose à l'évidence qu'entre le locuteur (destinateur) et l'allocataire (destinataire), le code et le contexte sont d'emblée communs, sans quoi il devient impossible de penser la compréhension comme le résultat des opérations symétriques et inverses d'encodage et de décodage. Or, une telle situation représente l'exception plutôt que la règle... »

ou qu'elle soit plus virulente, comme celle de Rastier (1995)

« La métaphore du codage réduit ainsi la langue à un code et ses signes à de simples signifiants, conformément aux principes du positivisme logique. »

ou encore celle que j'ai détaillée, il y a quelques années, dans un article consacré à cette question²³, elle montre que la conception codique des langues réduit les

23. Voir Raccah (1998b).



langues humaines à des langages formels, et ne permet pas de rendre compte des phénomènes sémantiques qui constituent les caractéristiques essentielles des langues.

Enfin, le dernier point (*i*), le plus inattendu du point de vue du sens commun, est pourtant celui qui convainc le plus (ce qui, bien sûr, ne le rend pas plus « vrai »...). Indépendamment de toutes les raisons épistémologiques, philosophiques ou méthodologiques, pour lesquelles on souhaiterait éviter de parler d'un sens qui ne soit pas le sens de quelque énoncé, mais qui pré-existerait à l'énoncé²⁴, si je pouvais avoir à l'esprit le sens de ce que j'ai à dire *avant* de parler, pourquoi me fatiguerai-je *systématiquement* à me parler à moi-même dès que je suis seul et que la pensée s'empare de moi ? Si le soliloque était rare, l'argument serait faible : on pourrait trouver des raisons esthétiques, de confort, de culture, etc. Le fait que, comme l'observation le montre, la plupart des êtres humains, dans la plupart des situations, « accèdent » à leurs pensées au moyen de discours qu'ils se font à eux-mêmes, est un argument fort en faveur de l'hypothèse que la pensée, sous sa forme verbale du moins²⁵, ne préexiste pas au discours mais est, au contraire, le résultat de son interprétation. Ce qui fait que cette position semble s'opposer au sens commun, c'est la confusion que le sens commun fait entre *sens* et *concept*. En effet, il est difficile d'admettre que les concepts dont un enseignant, par exemple, veut parler ne lui seraient pas présents à l'esprit avant qu'il parle²⁶. Si l'on n'efface pas la distinction conceptuelle entre *concept* et *sens*, on peut alors voir l'*art de la parole* comme consistant précisément à construire et proférer des énoncés qui seront interprétés par les interlocuteurs de telle manière que les processus au moyen desquels ils construiront un sens pour ces énoncés les amèneront, au passage, à ces concepts. Ainsi, la possibilité d'accéder à des concepts sans énonciation ne garantit pas un sens sans énonciation mais offre, au contraire, une raison d'être pour certaines énonciations.

2.5. Pourquoi « manipulation » ?

L'*art de la parole*, tel qu'il se dessine dans ces réflexions, est bien un art et non pas une technique (en accord avec l'expérience que nous avons tous vécu...) : dans le cas de l'enseignement, l'orateur efficace doit avoir eu l'intuition de ce qui aura amené ses interlocuteurs à construire les sens leur permettant d'accéder aux concepts que lui, l'enseignant, voulait qu'ils construisissent. Dans d'autres cas, les concepts peuvent jouer un rôle secondaire, laissant la place aux sentiments : l'écrivain ou le poète ne transmet bien évidemment pas ses sentiments (malgré la croyance populaire...), mais il fait construire à ses lecteurs un sens qui, si l'auteur se débrouille bien, engendre chez les lecteurs des sentiments analogues à ceux qu'il voulait qu'ils ressentissent.

À cette étape de la réflexion, il apparaît clairement que l'auteur d'un énoncé cherche à *manipuler* les destinataires de manière à leur faire construire des sens

24. Voir, notamment, Raccah (1998b), à ce sujet.

25. Nous ne souhaitons pas prendre position sur le débat 'culturel' sur l'existence, ou non, d'une pensée non verbale. Serait-il d'ailleurs possible d'aborder cette question d'une manière quelque peu rigoureuse ?

26. Nous nous plaçons, bien entendu, dans l'hypothèse d'un *bon* enseignant : dans le cas contraire, qui n'est malheureusement pas rare, on a justement l'impression que l'orateur *ne sait pas de quoi il parle*...

qui auront, sur eux, les effets que lui, l'auteur, vise à produire. Le terme *manipuler* ne doit pas être pris avec ses habituelles connotations négatives (encore que, dans beaucoup de cas, et en particulier dans les discours politiques, on finit par être habitué au pire...) : il indique un *faire faire*, qui est caractéristique de l'énonciation. Le caractère manipulateur de l'art de la parole est renforcé par le fait que, comme nous l'avons souligné avec Sylvie Bruxelles²⁷, un être humain « ne peut pas faire les efforts nécessaires pour ne pas comprendre un énoncé compréhensible ».

L manipule I pour que I construise le sens que L veut que I construise

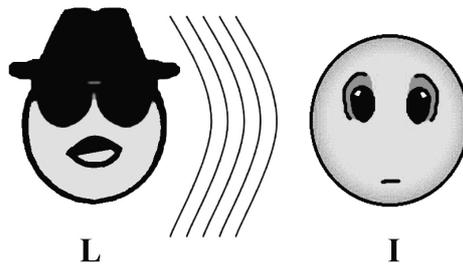


Schéma 4. – La conception manipulateur de la communication linguistique...

La *Sémantique des Points de Vue*, que nous allons brièvement présenter maintenant, est un cadre théorique qui vise à construire des modèles capables de décrire l'ensemble des phénomènes sémantiques, tout en en rendant compte de ce caractère manipulateur de l'usage de la langue ; elle s'appuie sur

1. l'hypothèse polyphonique, proposée par Mikhaïl Bakhtine, et adaptée à la sémantique par Oswald Ducrot,
2. l'hypothèse argumentationnelle, proposée par Oswald Ducrot et adaptée au lexique par nous-mêmes, et
3. le modèle des champs topiques lexicaux, que nous avons proposé, au départ, dans le cadre de l'Argumentation dans la Langue, et que nous avons étendu depuis.

Nous rappelons ces hypothèses dans la section suivante, et formulons quelques récents développements, en montrant comment ces hypothèses s'intègrent dans la *Sémantique des Points de Vue*, et comment le modèle obtenu permet de décrire les phénomènes qui nous concernent en respectant le cahier des charges exigeant que nous avons décrit plus haut.

3. Description sémantique et contraintes sur les points de vue

Nous avons vu qu'une description sémantique d'une langue humaine est la description de l'ensemble des contraintes que les mots et les structures de cette

27. Bruxelles *et al.* (1992), p. 61.

langue imposent à la construction des sens des énoncés de cette langue. Nous avons vu que de telles descriptions sont indépendantes des énoncés, puisqu'il s'agit de contraintes, et qu'elles peuvent être fondées empiriquement puisqu'elles sont basées sur l'observation des énoncés.

De manière plus spécifique, nous avons vu que ces contraintes sur la construction du sens ne peuvent pas se limiter à porter sur les relations logiques entre les objets et les concepts dont les discours parlent : les discours visent aussi (et, peut-être, surtout) à faire adopter des points de vue et, pour ce faire, s'appuient sur d'autres points de vue. Le cadre théorique que nous présentons se propose d'associer et de fusionner deux concepts de *points de vue*, l'un provenant de la *polyphonie* bakhtinienne, l'autre provenant de l'*argumentation* ducrotienne, dans un modèle rendant compte des manipulations idéologiques que les langues permettent au discours d'effectuer. Nous présentons brièvement maintenant les principales idées sur lesquelles se fonde ce cadre théorique.

3.1. La polyphonie dans la langue

La conception polyphonique du *discours* a été présentée et systématisée par Bakhtine, dès la fin des années vingt²⁸, et utilisée par son concepteur pour des analyses littéraires très approfondies²⁹. Cette conception du discours et du texte littéraire est, actuellement, bien acceptée et l'apport de Bakhtine et de son école aux études littéraires est largement reconnu³⁰.

La polyphonie discursive de Bakhtine, liée au concept épistémologique de *dialogisme*, concerne ce que nous avons appelé plus haut les « mots-de-discours ». L'idée générale est que, lorsque nous parlons une langue que nous maîtrisons bien (par exemple notre langue maternelle), les mots que nous employons gardent, pour nous, les traces des discours dans lesquels ils ont été employés, et à travers lesquels nous avons acquis l'usage de ces mots (à travers lesquels nous avons, en quelque sorte, *fait connaissance* de ces mots). Ce phénomène apparaît aussi dans la compréhension des discours : lorsque j'entends le mot-de-discours *M* (occurrence particulière du mot-de-langue *M*) dans un discours *D*, ma compréhension de *D* ne peut pas ne pas subir l'influence de la manière dont j'ai compris les mots-de-discours *M*₁, *M*₂, etc. (occurrences antérieures du même mot-de-langue *M*) dans les discours *D*₁, *D*₂, etc. qui ont contribué à ma familiarisation avec ce mot. Cette particularité de la compréhension permet d'ailleurs d'expliquer le rôle important de la littérature dans l'évolution des langues.

Claire Stoltz précise :

« Ce dialogisme travaille particulièrement ce que Bakhtine appelle « slovo », traduit par « mot », mais expliqué par les divers commentateurs ou traducteurs comme ayant le sens de « discours », « parole ». Le mot est toujours mot d'autrui, mot déjà utilisé ; il traduit un sujet divisé, multiple, interrelationnel. C'est en cela qu'il est fondamentalement dialogique³¹. »

On pourrait formuler une idée semblable en s'appuyant sur l'idée d'un réseau de discours anciens, entendus et compris, auxquels une nouvelle occurrence d'un

28. Voir Bakhtine / Voloshinov (1929/1977).

29. Voir, par exemple, Bakhtine (1929)

30. On trouvera une bonne présentation, ainsi qu'une bibliographie fournie dans Stoltz (2002).

31. Stoltz (2002).

mot renverrait. Un exemple permettra peut-être de mieux comprendre l'importance de cette idée. Si j'emploie le mot « pomme » en racontant quelque chose, peu importe quoi, vous, qui écoutez et comprenez ce que je raconte, ne pourrez pas, selon l'hypothèse du dialogisme, annuler complètement l'effet des discours que vous avez déjà entendu et compris dans le passé et qui contenaient aussi des occurrences du même mot. De l'histoire d'Adam et Ève à celle de Newton, en passant par Guillaume Tell, pour mentionner les discours publics, mais aussi ce que vous avez entendu de la tarte aux pommes de la grand'mère, des pommes du voisin, etc. tous ces usages passés ont une influence, peut-être très faible pour certains, sur ce que vous comprendrez de ce que je vous raconte.

Bakhtine lui-même insistait sur l'idée que ce qu'il disait ne concernait que les discours, et n'était pas destiné à s'appliquer aux langues. C'est l'abandon de ce dernier point qui caractérise la conception polyphonique de la langue, proposée, il y a une vingtaine d'année par Ducrot.

La *polyphonie dans la langue*, reprend les concepts de dialogisme et de polyphonie bakhtiniens mais, en désaccord sur ce point avec leur inventeur, les applique à la langue elle-même, considérant que la conception des langues sur laquelle Bakhtine se fondait pour exclure une telle application était erronée. Il n'est pas dans notre propos de reprendre ici l'argumentation sur laquelle ce passage s'appuie, d'autant plus que l'objet de notre étude, nous l'avons vu, constitue déjà une justification suffisante. Nous nous permettrons donc de passer directement à la présentation du modèle polyphonique de description, tel que nous l'avons adapté pour la *sémantique des points de vue*³².

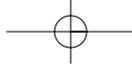
Le *locuteur*, responsable d'un énoncé, attribue des *points de vue* à des *énonciateurs*. Pour chaque point de vue, chaque énonciateur, il indique sa propre attitude : *accord*, *opposition* ou *identification*. Une description polyphonique d'une phrase indique ainsi les contraintes que cette phrase impose sur les points de vue évoqués par ses énoncés, sur l'attribution de ces points de vue, et sur l'attitude du locuteur vis-à-vis des énonciateurs porteurs de ces points de vue. Au niveau de l'analyse de la phrase, seules les contraintes peuvent être décrites : c'est au niveau de l'analyse de l'énoncé ou du discours que les points de vue eux-mêmes sont explicités.

Les mots [-de-langue]³³ et les syntagmes contraignent les points de vue attribués aux énonciateurs, les structures de cette attribution, ainsi que les choix concernant l'attitude du locuteur vis-à-vis des points de vue qu'il attribue aux différents énonciateurs. La manière de décrire les contraintes sur les points de vue sera examinée à la section 4, lorsque l'on étudiera l'application du concept de *champ topique* à la description lexicale ; la polyphonie dans la langue, quant à elle, décrit les contraintes sur les *attributions* de points de vue et sur l'*attitude* du locuteur vis-à-vis des énonciateurs qu'il évoque³⁴.

32. Il convient néanmoins de souligner le rôle d'Oswald Ducrot dans cette « linguisticisation » des idées de Bakhtine. On trouvera une première esquisse de son raisonnement dans le huitième et dernier chapitre de Ducrot (1984), à une époque où, rappelons-le, les travaux de Ducrot étaient considérés, y compris par lui-même, comme relevant de la pragmatique.

33. Voir § 1.1.2, ci-dessus.

34. Voir Raccah (2005b) pour une présentation des hypothèses de la *polyphonie dans la langue* et pour une démonstration de leur validité.



3.2. L'argumentation dans la langue

L'objectif principal de ce cadre théorique (*AdL*)³⁵, proposé à la fin des années soixante-dix, est de décrire les contraintes que la langue impose aux argumentations que les énoncés se présentent comme effectuant. Un tel choix semble, à première vue, réduire singulièrement la portée et la généralité du cadre, car il est clair que tous les énoncés ne constituent pas des argumentations : selon cette « première vue », même si les recherches menées dans les cadres se réclamant de l'*AdL* prouvaient qu'il y a bien des contraintes imposées aux argumentations par les unités linguistiques, ce résultat ne pourrait pas être généralisé à la description sémantique de l'ensemble des phrases d'une langue.

Mais cette première vue ne tient pas compte d'un fait qui explique l'ampleur du rôle que le cadre de l'*AdL* a joué en sémantique. Ce fait peut se résumer en ceci :

S'il est vrai que tous les énoncés ne sont pas nécessairement des argumentations, il n'en est pas moins vrai que toute phrase, quelle qu'elle soit, peut être énoncée dans un objectif et avec des effets argumentatifs.

Une sémantique qui ne décrirait pas les potentialités argumentatives des phrases serait donc comme une mécanique qui ne décrirait pas les potentialités gravitationnelles des masses.

3.3. La sémantique des points de vue

Se fondant sur le fait qu'une argumentation vise à faire adopter un point de vue tout en supposant admis d'autres points de vue, la *Sémantique des Points de Vue* propose de décrire dans un système unifié et les orientations argumentatives et les points de vue, assignant pour tâche à la sémantique de décrire les contraintes que les unités linguistiques imposent aux points de vue visés par les énoncés, mais aussi aux points de vue *supposés* par ces énoncés. Il faut en effet distinguer les points de vue *nécessaires* à la compréhension des points de vue *obtenus* par la compréhension : les premiers fonctionnent comme des « présupposés argumentatifs », des sortes de conditions d'interprétabilité, alors que les seconds *résultent* de l'interprétation. Nous allons voir en détail l'intérêt de cette distinction au paragraphe suivant, lors de la description argumentative du connecteur « mais ».

3.3.1. Articulateurs

Certaines des contraintes que les langues imposent aux points de vue visés par les énoncés proviennent des articulateurs : il s'agit principalement de contraintes sur la forme des argumentations.

Ces contraintes ont fait l'objet de nombreuses descriptions dans le cadre des travaux de l'« École de Ducrot », qu'il s'agisse du modèle des *Échelles Argumentatives*, ou des différents modèles qui ont suivi (la *première théorie des topoi*, le modèle des *champs topiques récursifs*, ou le modèle des *blocs sémantiques*). L'idée, exprimée plus ou moins explicitement dans les différentes descriptions, consiste à faire ressortir les instructions que ces articulateurs donnent à l'interprète, et à choisir, parmi ces instructions, celles qui sont indépendantes des situations d'énonciation et des points de vue des interprètes.

35. Voir, notamment, Anscombe et Ducrot (1983), Bruxelles *et al.* (1995).





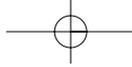
Ainsi, dans les deux modèles topiques, la description sémantique du connecteur *mais* (qui transforme un couple de phrases <A,B> en une phrase [A *mais* B]) est obtenue par abstraction à partir des analyses des interprétations possibles *en situations* des énoncés possibles de la phrase [A *mais* B], analyses tenant compte des influences des différents points de vue préalables possibles des interprètes sur ces interprétations : la description qui en résulte est donc indépendante des situations et des points de vue, bien qu'elle s'applique à toute situation et tout point de vue.

Considérons, par exemple, la phrase (1) :

(1) Le soleil brille mais j'ai du travail

une description sémantique du connecteur phrastique *mais* doit rendre compte des contraintes que *mais* fait peser sur l'interprétation de tous les énoncés de cette phrase, quelle que soit la situation d'énonciation et quelle que soit la situation d'interprétation, sans pour autant faire intervenir des contraintes qui ne seraient pas imposées par ce connecteur. Ainsi, s'il est vrai qu'un énoncé de (1), dans une situation habituelle d'interprétation oriente vers un refus, dans une situation d'énonciation dans laquelle il est une réponse à une proposition de promenade, ce fait ne doit pas masquer la possibilité d'interpréter les énoncés de (1) dans des situations d'interprétations différentes : pour comprendre un énoncé de (1) comme orientant vers un refus, il faut comprendre, dans la même situation, un énoncé de son premier membre comme orientant vers une acceptation et un énoncé de son second membre comme orientant vers un refus. Mais comprendre la présence du soleil comme un argument favorable à la promenade correspond à une situation d'interprétation particulière, liée aux climats tempérés et à des mœurs usuelles : sous les tropiques, ou parmi les membres du « Club des Amoureux de la Pluie », l'évocation de la présence du soleil ne peut servir qu'à orienter vers un refus de la promenade. Dans une telle situation d'interprétation, dans laquelle l'évocation du soleil orienterait vers un refus de la promenade, un énoncé de (1) resterait ininterprétable jusqu'à ce qu'il soit possible de concevoir un énoncé de son deuxième membre comme orientant vers une acceptation de la promenade ; ce qui est difficile mais pas impossible : le travail auquel le locuteur se réfère peut consister à observer l'état des chemins de randonnée, ce qui peut le conduire à accepter la promenade malgré la chaleur excessive...

En généralisant l'analyse détaillée de l'exemple (1) on comprend aisément que, pour chaque situation d'énonciation de [A *mais* B], il y a deux types de situations d'interprétation, selon la conclusion vers laquelle l'énoncé global de [A *mais* B] oriente. Ce fait semble confirmer l'idée que n'importe quelle phrase peut être énoncée dans le but d'orienter vers n'importe quelle conclusion... ce qui rendrait vains tous les efforts pour chercher des contraintes argumentationnelles indépendantes des situations d'interprétation. Mais ce même exemple nous donne les moyens d'être rassurés sur la faisabilité de l'entreprise : même si, en fonction de la situation d'interprétation, n'importe quelle phrase peut être énoncée avec, pour effet, d'orienter vers n'importe quelle conclusion, la manière dont la phrase contraint cette orientation, elle, ne dépend pas de la situation d'interprétation. En effet, dans l'exemple des énoncés de (1) que la situation d'interprétation amène à considérer l'énoncé comme un refus ou qu'elle amène à le considérer comme une acceptation, il reste stable que les situations dans lesquelles (1) est interprétable se limitent à celles où les deux membres de (1) conduisent à des interprétations opposées ; cette dernière contrainte est donc indépendante des situations d'interprétation et sa formulation ne fait pas intervenir les situations d'énonciation : il



s'agit bien d'une contrainte sémantique, dans le sens dans lequel nous l'avons défini, c'est-à-dire, imposée exclusivement par les formes linguistiques.

De plus, dans toute situation où un énoncé de (1) est interprétable, cet énoncé oriente vers la même conclusion que celle vers laquelle un énoncé de son second membre orienterait dans la même situation d'interprétation. Il s'agit là d'une deuxième contrainte indépendante des situations d'interprétation et ne faisant pas intervenir les situations d'énonciation : donc d'une deuxième contrainte sémantique. Si l'opposition entre points de vue, imposée par la première contrainte, était une *condition d'interprétation*, l'identification du point de vue global au point de vue du second membre, imposée par cette seconde contrainte, est un *résultat de cette même interprétation*.

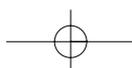
Pour résumer le résultat de l'analyse de (1) et sa généralisation à la description sémantique de *mais*, on est amené à admettre que, le mot-de-langue *mais* impose à tout énoncé de toute phrase de la forme [A *mais* B], les deux contraintes sémantiques suivantes :

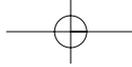
- toute situation d'interprétation de [A *mais* B], S_i , doit être telle qu'elle attribue à tout énoncé de B, dans toute situation d'énonciation S_e , une orientation argumentative opposée à celle que S_i attribuerait à tout énoncé de A dans la même situation d'énonciation, S_e .
- toute situation d'interprétation de [A *mais* B], S_i , attribue à tout énoncé de [A *mais* B], dans toute situation d'énonciation S_e , la même orientation argumentative que celle que S_i attribuerait à tout énoncé de B dans la même situation d'énonciation, S_e .

Cette description est remarquable parce qu'elle ne fait dépendre la signification de *mais* de rien d'autre que de *mais* lui-même et caractérise ainsi une propriété formelle de la langue française, tout en rendant compte des effets subjectifs des interprétations des énoncés de phrases contenant ce mot³⁶. Néanmoins, elle ne constitue pas une explication du phénomène : elle le décrit seulement, mais d'une manière suffisamment claire et rigoureuse pour qu'on puisse espérer en expliquer la description³⁷. C'est là l'objectif d'une théorie descriptive comme la *Sémantique des Points de Vue*.

36. Nous insistons sur le fait que « propriétés formelles » ne signifie pas « propriétés logiques » : même les descriptions en termes de conditions de vérité, qui ont été conçues pour mettre en évidence les « aspects objectifs du sens », n'ont pas cette qualité qui rend la description de *mais* remarquable, et ce, même lorsqu'on les applique à des mots se prêtant pourtant à une conceptualisation. Ainsi, le substantif *rectangle*, par exemple, qui a une définition très précise en termes de conditions de vérité, donc, en principe, indépendante des situations d'énonciation et d'interprétation, ne peut être décrit en langue au moyen de cette définition, car, avec une telle description, ce substantif ne pourrait s'appliquer à rien de ce qui existe (une ligne « mathématique » n'a pas d'épaisseur...) : il faudrait y ajouter des « tolérances par approximation » qui, outre les paradoxes auxquels elles conduisent (on connaît bien le « paradoxe du chauve »...), intègrent la subjectivité de l'évaluation dans le méta-discours du linguiste et éliminent la possibilité d'une description qui soit indépendante de la situation d'interprétation.

37. On trouvera, dans Raccah (2005) des indications sur les rapports entre description et explication scientifique, s'appuyant notamment sur la distinction entre explication *de re* et explication *de dicto*.





3.3.2. Contraintes sur la nature des points de vue

Si les seules contraintes sur les points de vue provenaient des articulateurs et ne concernaient donc que les rapports entre les points de vue que les énoncés des membres de phrases pouvaient avoir, la description sémantique serait bloquée dès que l'on en arriverait à des syntagmes ne contenant pas d'articulateurs. En effet, comment pourrait-on connaître (ou même faire des hypothèses réfutables sur) les contraintes que ces membres de phrase imposent aux orientations argumentatives de leurs énoncés ?

Pour débloquer le processus de description sémantique, il est donc nécessaire d'admettre que d'autres mots que les articulateurs imposent des contraintes sur les points de vue et, cette fois, non pas sur les articulations, mais sur la *nature* des points de vue. Cette hypothèse doit être circonscrite de manière très précise car il est clair que les mots-de-langue ne peuvent pas *déterminer* les orientations argumentatives des énoncés des phrases que l'on peut construire avec eux : ces orientations dépendent aussi des situations d'énonciation et des situations d'interprétation.

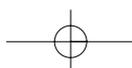
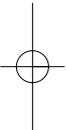
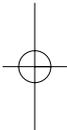
Or, un ensemble d'observations semblait résister à toute théorisation sémantique : certains mots-de-langue (comme « honnête », ou encore « agréable », ou même « riche » ou « travailleur ») ne pouvaient pas être décrits sans faire référence à des orientations argumentatives ou à des points de vue, *indépendamment de leur situation d'énonciation* : il semblait donc qu'il y avait 'intrusion' des éléments situationnels dans la langue elle-même, puisque l'orientation argumentative d'un énoncé *ne peut pas ne pas dépendre* de la situation. Mais, en y regardant plus attentivement, on observe que ces points de vue au moyen desquels il faut décrire ces mots ne sont pas systématiquement les mêmes que les points de vue de tous les énoncés qui les contiennent : ainsi, par exemple, même si « belle » doit être décrit en faisant référence à un point de vue positif, il n'en va pas de même pour l'énoncé.

(2) Le candidat avait une belle cravate

présenté comme une opinion d'un membre de jury sur la prestation dudit candidat au cours d'un examen oral ; et ce, malgré le fait que la phrase énoncée utilise le mot « belle ».

Ces observations ne paraissent problématiques que si l'on assimile la notion de *points de vue évoqués par les mots-de-langue* avec celle de *points de vue évoqués par les énoncés*, assimilation qui, comme on l'a vu, repose sur la confusion entre phrase et énoncé et conduit à des incohérences. En revanche, en prenant en compte le fait que des points de vue exprimés directement par des mots-de-langue contraignent les points de vue exprimés par les énoncés qui les utilisent, sans pour autant s'assimiler à eux, cet ensemble de phénomènes ne constitue plus une difficulté pour la description sémantique : ces faits permettent au contraire de combler l'absence soulignée plus haut : d'autres mots que les articulateurs imposent effectivement des contraintes sur les points de vue et, cette fois, non pas sur les articulations, mais sur la *nature* des points de vue.

Ce phénomène implique un phénomène plus général qui est assez curieux si l'on y pense : le fait de voir une entité selon un certain point de vue contraint le point de vue que l'on peut avoir sur d'autres entités. Cette propriété peut être rendue par une structuration récursive des points de vue. On représentera cette structuration par des chaînes de couples ordonnés, dans lesquels le premier terme désigne l'entité dont on parle et le second terme désigne le point de vue que l'on





a sur cette entité : si je vois Y avec le point de vue Z et si ma manière de voir X dépend de ma manière de voir Y, alors, ma manière de voir Z influencera ma manière de voir X. Selon la convention que l'on vient de proposer, on écrira : $\langle X, \langle Y, Z \rangle \rangle$. Cette propriété curieuse, qui fait que la manière de voir X peut être contrainte par la manière de voir Y, qui elle-même peut être contrainte par la manière de voir Z poserait des problèmes insolubles de circularité si elle devait s'appliquer systématiquement et aveuglément à tout...

Mais les points de vue possèdent une autre particularité (bien plus connue que la précédente, d'ailleurs) : certaines entités sont vues de manière positive (ou négative) sans qu'il soit nécessaire ni même possible de recourir à l'intermédiaire d'autres points de vue pour construire ou justifier la manière de voir ces entités. Il s'agit de points de vue subjectifs élémentaires, qui peuvent s'exprimer selon notre convention, en introduisant deux primitives : une pour les points de vue positifs, et l'autre pour les points de vue négatifs (par exemple, *bien* et *mal*, ou *bon* et *mauvais*, ou encore, + et -). On formulera ces évaluations élémentaires par des couples ordonnés dont le premier terme est l'entité et dont le second terme est l'une de ces deux primitives. Ainsi, un point de vue positif élémentaire sur X s'exprimera $\langle X, \textit{bien} \rangle$ (ou $\langle X, \textit{bon} \rangle$ ou encore $\langle X, + \rangle$, selon les symboles choisis pour les primitives).

Cette propriété, que l'on pourrait appeler la 'réduction subjective', qui interdit d'exprimer les propriétés des points de vue en termes de relations logiques, permet de garantir que les chaînes de points de vues ne seront pas infinies. De fait, selon les observations dont nous avons eu connaissance, on n'a pas trouvé, dans les discours étudiés jusqu'à présent, de chaînes de points de vue contenant plus de trois enchâssements : $\langle X, \langle Y, \langle Z, \textit{bien} \rangle \rangle \rangle$.

On verra que certains mots, les *euphoriques* et les *dysphoriques* imposent des contraintes évaluatives élémentaires, tandis que les autres mots contraignent la manière de voir une entité en s'appuyant sur la manière de voir une autre entité.

3.3.2.1. Contraintes évaluatives élémentaires : euphoriques et dysphoriques

Les contraintes lexicales sur les points de vue qui sont les plus faciles à observer proviennent des mots *euphoriques* et *dysphoriques* : il s'agit de jugements de valeur directement associés à ces mots, en toute situation relative à un domaine donné³⁸.

Ainsi, par exemple, le mot français « malhonnête » a ceci de particulier que, lorsqu'il qualifie une personne, il indique que le locuteur de tout énoncé d'une phrase le contenant se présente comme portant un jugement négatif sur la personne qualifiée. Il est remarquable que, même dans une conversation entre mal-

38. La notion, peu approfondie ici, de *situation relative à un domaine donné*, renvoie à la prise en compte des rapports entre *situation d'énonciation* et *situation de référence*, dans une *situation d'interprétation*. Nous avons, en effet, été amené, dans certains cas, à distinguer la *situation d'interprétation* de la *situation d'énonciation*, les deux n'étant pas nécessairement confondues : nous caractérisons alors l'énoncé par le triplet $\langle \textit{phrase}, S_e, S_i \rangle$, où S_e et S_i désignent respectivement des *situations d'énonciation* et *d'interprétation*. En toute rigueur, il faudrait encore opérer une distinction entre le concept de *situation de référence* (qui renvoie aux caractéristiques de ce dont l'énoncé parle) et celui de *situation d'énonciation* (qui renvoie aux caractéristiques de l'énonciation elle-même).



fauteurs, le mot « malhonnête » ne peut pas évoquer un jugement positif (sauf à provoquer un effet comique). De tels mots sont appelés *dysphoriques*. La plupart des autres mots sont tels que le jugement positif ou négatif qu'ils évoquent dépend d'une position idéologique, explicite ou implicite. Ainsi, le mot « conservateur » n'évoque un jugement négatif que lorsqu'il est employé dans un cadre idéologique dit « de gauche » : dans un cadre opposé, ce mot n'a pas de connotation négative. Le mot « conservateur » n'est donc pas *dysphorique* ; en revanche, le mot « réactionnaire », qui, pour des gens de gauche, peut sembler synonyme de « conservateur », exprime un jugement négatif même lorsqu'il est employé par un locuteur de droite : il est donc *dysphorique*.

D'une manière analogue, le mot français « honnête » a ceci de particulier que, lorsqu'il qualifie une personne, il indique que le locuteur de tout énoncé d'une phrase le contenant se présente comme portant un jugement positif sur la personne qualifiée. De tels mots sont appelés *euphoriques*.

3.3.2.2. Mini-programmes

Les autres contraintes lexicales sur les points de vue visés par les énoncés proviennent des mots « ordinaires » : il s'agit de « mini-programmes » argumentatifs déclenchés par des mots évoquant des points de vue qui s'appuient sur d'autres points de vue : le jugement évoqué par ces mots peut être positif ou négatif, mais il est contraint par le jugement que l'interprète porte sur d'autres entités que celle que le mot évoque.

Ainsi, par exemple, les jugements sur la possession évoqués par les énoncés de phrases contenant le mot « riche » peuvent être positifs ou négatifs, selon que l'interprète considérera que le *pouvoir* que confère la possession est positif ou négatif. Pour se convaincre que le mot français « riche » évoque nécessairement un point de vue sur la possession relié au point de vue que l'on peut avoir sur le pouvoir³⁹, on pourra analyser des phrases comme :

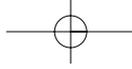
- (3) Ce bébé est riche
- (4) Jean est riche, il doit donc avoir beaucoup d'amis
- (5) Il est riche : c'est un bon parti / il faut s'en méfier

On trouvera, dans Raccah (1998b), une analyse contrastive hispano-française de la paire *riche / rico* : la description qui en découle rend compte des différences de comportement sémantique de ces deux adjectifs au moyen de ces « mini-programmes » argumentatifs. La confirmation diachronique de cette description (« riche » vient du même mot indo-européen qui a donné l'allemand « reich ») ne peut qu'être indirecte : l'histoire d'un mot ne peut pas être considérée comme la cause de sa signification actuelle. La fréquence de cas analogues incite à admettre l'hypothèse que les mots ne perdent jamais complètement leur signification originale, laquelle se réfugie parfois dans les connotations du mot.

Ces observations étayaient ainsi l'idée que les mots doivent être décrits, non comme des noms de concepts (ce qui serait plutôt la fonction des *termes*⁴⁰), mais comme des « instigateurs » de points de vue : pour décrire le mot « riche » de

39. Voir une analyse détaillée dans Raccah (1990) ou dans Bruxelles *et al.* (1995).

40. Voir Raccah (1998a).



manière satisfaisante, il est nécessaire de tenir compte du point de vue selon lequel la possession est source de pouvoir (quel que soit le point de vue que l'on adopte sur le pouvoir). Nous verrons, dans la section 4, que ces caractéristiques sont descriptibles au moyen du concept technique de *champ topique lexical*.

3.4. Calcul de la force idéologique

Une première utilisation des propriétés que nous venons de voir consiste à élaborer des moyens pour « calculer » la *force idéologique* des mots-de-discours : en combinant les contraintes imposées par les articulateurs avec celles imposées par d'autres mots, comme, par exemple, les *euphoriques / dysphoriques* on peut déterminer, par un calcul précis, les points de vue implicites qu'il est nécessaire d'attribuer aux autres mots-de-discours utilisés dans l'énoncé observé, pour que ce dernier soit compréhensible. Un examen rapide de l'exemple anglais suivant suffira à montrer et la manière de procéder et l'efficacité de la méthode. Pour qu'il soit possible de comprendre un énoncé de la phrase (6)

(6) John is a republican but he is honest

il est nécessaire de considérer que le point de vue évoqué par « republican » est opposé au point de vue évoqué par « honest » (première contrainte appartenant à la description de « mais », ici, applicable sans changement à la description de « but »). Or, « honest » est un *euphorique* de la langue anglaise, c'est-à-dire qu'il évoque, en toute situation, un point de vue positif : il en résulte que le mot-de-discours « republican » dans un énoncé de (6) évoque nécessairement un point de vue négatif. (6) trahit ainsi l'idéologie de ses locuteurs : nous allons voir, maintenant que la généralisation doit s'arrêter là, sans que l'on puisse en inférer quoi que ce soit concernant le mot-de-phrase « republican ». En effet, employé dans une autre phrase compréhensible, « republican » pourra aussi évoquer un point de vue positif (par exemple, en remplaçant, dans (6), « honest » par « dishonest ») : il en résulte que la propriété mise à jour par l'analyse n'est pas une propriété du mot anglais « republican », mais seulement de l'idéologie dans le cadre de laquelle ce mot a été utilisé.

Néanmoins, dans la perspective de la sémantique des points de vue, la description des articulateurs, outre son intérêt propre, et outre son intérêt pour l'analyse des idéologies trahies par les discours, fournit aussi des outils pour décrire les autres mots-de-langue : il s'agit de passer du calcul de la force idéologique des mots-de-discours utilisés dans les énoncés observés à celui de la force idéologique des mots-de-langue correspondants.

3.4.1. Esquisse du modèle topique

Les trois types de contraintes présentés ci-dessous sont formulées de manière unifiée dans le modèle topique de la *Sémantique des Points de Vue*, modèle que nous présentons très succinctement ci-dessous

Les jugements de valeurs directs sur des entités (points de vue élémentaires) sont représentés par des champs topiques élémentaires, définis comme suit :

Si X représente une entité,

alors $\langle X, \text{bien} \rangle$ et $\langle X, \text{mal} \rangle$ sont deux champs topiques élémentaires.

Les points de vue non élémentaires sont représentés par des *champs topiques complexes*, définis récursivement comme suit :



Si X représente une entité et si CT est un champ topique quelconque, alors $\langle X, CT \rangle$ est un champ topique complexe.

Enfin, un *champ topique* est soit un *champ topique élémentaire*, soit un *champ topique complexe*.

Les points de vue que les mots-de-langue suggèrent s'expriment par des *champs topiques lexicaux*, qui ont donc la particularité de permettre de décrire un point de vue sur une entité au moyen de points de vue sur d'autres entités.

Les énoncés mettent en relation des champs topiques et il convient maintenant de donner quelques caractéristiques de ces relations.

Une relation graduelle entre deux *champs topiques* constitue une règle d'inférence graduelle, appelée *topos*.

On a montré qu'un topos est une catégorie de *garants d'argumentation*, indiquant la prise en compte d'une corrélation entre les manières de voir deux entités. La rhétorique a montré que ces *garants* sont présentés par les locuteurs comme généraux et partagés par l'ensemble de la communauté linguistique (*intersubjectivité*). Ces caractéristiques se répercutent sur les topoi, qui sont donc, eux aussi, présentés comme généraux et comme partagés. Étant une *catégorie* de garants, le topos a, en outre, une structure graduelle et sa forme générale peut encore être décrite par :

//plus (ou moins) A est P, plus (ou moins) B est Q//

où P et Q sont les champs topiques $\langle X_1, Y_1 \rangle$, et $\langle X_2, Y_2 \rangle$, respectivement.

Il est intéressant de remarquer que la donnée d'un champ topique complexe permet de déterminer un topos unique, par l'application d'un processus simple pouvant systématiquement être appliqué : on appellera ce topos « le topos canoniquement associé au champ topique ».

Si $\langle X, Y \rangle$ est un champ topique,

alors $//\langle X, Y \rangle, Y//$ est le topos canoniquement associé à $\langle X, Y \rangle$.

On pourra alors dire qu'un mot-de-langue que l'on décrit en utilisant le champ topique $\langle X, Y \rangle$ cristallise le topos $//\langle X, Y \rangle, Y//$.

Dans un topos de la forme //plus (ou moins) A est P, plus (ou moins) B est Q//, la prise en compte de la corrélation entre les deux manières de voir les entités A et B est *discursive* : rien n'empêche un locuteur d'admettre un topos dans un discours et d'admettre le topos contraire dans un autre. Néanmoins, l'hypothèse des *champs topiques lexicaux* suppose que la langue « choisit » certains topoi pour les cristalliser dans ses mots, sous forme de champs topiques. Les topoi discursifs sont alors contraints par ces champs topiques lexicaux, sans, pour autant, être totalement déterminés par eux.

Ainsi, la description du mot français « riche », dont nous avons parlé dans la section précédente, fera appel au champ topique

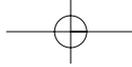
$\langle \text{possession}, \langle \text{potentialité}, \textit{positif} \rangle \rangle$

(la possession, vue du point de vue du pouvoir qu'elle confère, lequel est lui-même vu positivement),

ou au champ topique

$\langle \text{possession}, \langle \text{potentialité}, \textit{négatif} \rangle \rangle$

(la possession, vue du point de vue du pouvoir qu'elle confère, lequel est lui-même vu négativement),



en fonction de l'idéologie qui déterminera le jugement sur le pouvoir.

Ainsi, retournant à l'exemple (4), que nous reproduisons ici :

(4) Jean est riche, il doit donc avoir beaucoup d'amis

on peut rendre compte de celui de ses effets sémantiques qui concerne le jugement que ses énoncés suggèrent sur les amis de Jean : le fait d'utiliser « riche » comme argument pour « avoir des amis » contraint le point de vue sur les « amis » au moyen du champ topique de « riche », c'est-à-dire, le champ topique du pouvoir...

Grâce à cette propriété du concept de points de vue qui résulte des discussions précédentes, et qui fait qu'un point de vue sur une entité peut être partiellement déterminé par un point de vue sur une autre entité, il est possible de construire récursivement, à partir de points de vue élémentaires, des points de vue plus complexes, enchâssant ces points de vues élémentaires. Le modèle topique rend compte de cette propriété d'enchâssement des points de vue au moyen de champs topiques définis récursivement.

4. En guise de conclusion

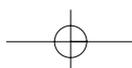
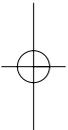
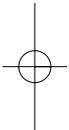
Nous avons vu que les mots et les structures d'une langue contraignent les points de vue que le locuteur qui les emploie prétend avoir sur les entités que ces mots évoquent, ou qu'il attribue à l'un de ses énonciateurs. Nous avons montré qu'il est nécessaire d'admettre que les mots ordinaires imposent des contraintes sur les points de vue et, plus précisément, sur la nature des points de vue que les énoncés peuvent évoquer. Nous avons vu, ensuite, que les points de vue évoqués par les mots-de-discours sont contraints par les jugements que l'interprète porte sur d'autres entités que celles que les mots évoquent, et que cette caractéristique devait apparaître dans la description des mots-de-langue : ces derniers déclenchent en effet des « mini-programmes » argumentatifs évoquant des points de vue qui s'appuient sur d'autres points de vue. Ces mini-programmes, cristallisés dans le lexique, proviennent de biais socio-cognitifs, qui dépendent de la culture, du mode de vie, des aspirations, ... de chaque communauté linguistique.

Enfin, nous avons vu, sans pouvoir entrer dans les détails⁴¹, que la *Sémantique des Points de Vue* propose un formalisme unifié, les *champs topiques* dans lequel les points de vue lexicaux, les contraintes des articulateurs et les points de vue discursifs peuvent être décrits.

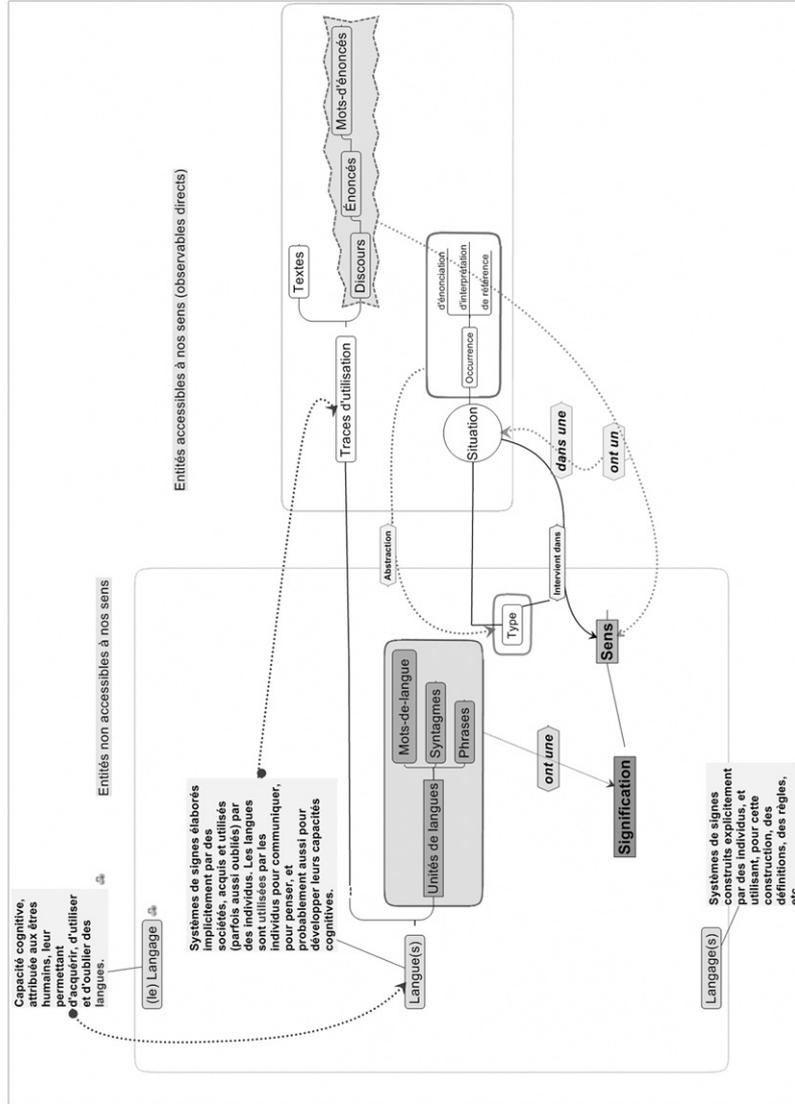
De nombreuses difficultés de traduction et d'apprentissage des langues proviennent du fait que ces dernières n'associent pas les mêmes champs topiques, les mêmes « mini-programmes argumentatifs » aux mots, même aux mots dits « équivalents ». Ainsi, par exemple, le mot espagnol « rico » n'ayant pas les mêmes champs topiques que le français « riche »⁴², l'apprentissage d'une langue par un natif de l'autre devra comporter l'apprentissage culturel nécessaire à établir cette différence. Pour les mêmes raisons, les traductions d'un texte d'une langue à l'autre devront tenir compte de tous les décalages socio-culturels dus aux différences entre les champs topiques lexicalisés.

41. Voir Raccah (2002), (2004), (2005b), Chmelik (2005), pour des précisions sur ces points.

42. Cf. Raccah (1998) pour une analyse contrastive et « historico-culturelle » de cette différence.

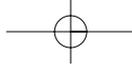


Charte conceptuelle (et terminologie qui en dérive)



RÉFÉRENCES

- Anscombre Jean-Claude, Oswald Ducrot. – (1983). *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles, Mardaga.
- Bakhtine / Voloshinov. – (1929/1977). Voir Voloshinov V.N. (1929).
- Bakhtine Mikhaïl Mikhaïlovitch – (1929). *Problemy tvorchestva Dostoievskogo*. Leningrad 1929. 2ème ed. rev. *Problemy poetiki Dostoievskogo*. Moscou, 1963. Trad. de Kolutcheff, Isabelle. La Poétique de Dostoievski. Paris, Le Seuil, 1970 ; 1998.
- Bojilova Lilia – (2002). *Dialogisme et argumentation : les mots sont-ils « habités » de topoi ?* Mémoire de DEA, soutenu à l'Université de Paris 3.
- Bruxelles Sylvie, Pierre-Yves Raccach. – (1987) : Information et argumentation : l'expression de la conséquence. *COGNITIVA*, 87, 1987.
- Bruxelles Sylvie, Pierre-Yves Raccach. – (1992). Argumentation et sémantique : le parti-pris du lexique. In : *Enonciation et parti pris*. Walter de Mulder, Frank Schuerewegen et Liliane Tasmowski. - Amsterdam : Rodopi, 1992.
- Bruxelles Sylvie, Ducrot Oswald, Raccach Pierre-Yves (1995). Argumentation and the lexical topical fields. *Journal of Pragmatics*, 24 : 1/2, 99-114.
- Chmelik Erzsébet. – (2005). Points de vue lexicalisés et focalisation : étude sémantique d'un connecteur hongrois. *Actes du colloque « Comparaison, intensité, degré »*, CerLiCO, Limoges, 10-12 juin 2004.
- Ducrot Oswald. – (1973) : *La preuve et le dire*, Paris, Mame.
- Ducrot Oswald. – (1980) : *Les Échelles argumentatives*. Paris, Ed. de Minuit.
- Ducrot Oswald. – (1988). Topoi et formes topiques, *Bulletin d'études de linguistique française de Tokyo*, 22, 1-14.
- Ducrot Oswald. – (1996). *Slovenian Lectures / Conférences slovènes*. ISH, Ljubljana. (Texte français accompagné d'une traduction anglaise par Sebastian McEvoy).
- Forget Danielle. – (2003). Les nouveaux paradigmes de l'identité et la littérature migrante au Québec. In: Pierre Ouellet (éd.), *Le Soi et l'Autre. L'énonciation de l'identité dans les contextes interculturels*, Presses de l'Université Laval.
- Grillo Éric. – (2003). Parler la même langue. *MAG Philo*, revue électronique (<http://www.cndp.fr/magphilo/philo09/parler.htm>), N° 9 : *Langage*, 2003-2004.
- Habeas Corpus. – (1994) : Communication au colloque *Linguistique et terrain* du Comité National du CNRS. Paris, Septembre 1994.
- Jakobson Roman. – (1963). *Essais de linguistique générale*. Paris, Minuit.
- Johnson Mark, George Lakoff. – (1980). *Metaphors we live by*. University of Chicago Press.
- Lakoff George. – (1970). A Note on Ambiguity and Vagueness. *Linguistic Inquiry*, 1: 3.
- Raccach Pierre-Yves. – (1987). Modelling argumentation and modelling with argumentation, *Argumentation* 4, 447-483, Bruxelles (1990).
- Raccach Pierre-Yves. – (1990). Signification, sens et connaissance: une approche topique. *Cahiers de Linguistique Française*, 11, 179-198.
- Raccach Pierre-Yves. – (1995). Argumentation and knowledge: from words to terms. In: *Incommensurability and translation* (eds.: Rossini, Sandri et Scazzieri), Cheltenham (UK), Elgar, 1998.
- Raccach Pierre-Yves. – (1998a). L'argumentation sans la preuve : prendre son biais dans la langue. *Cognition et Interaction*, vol.2, n° 1-2.
- Raccach Pierre-Yves. – (1998b). Por qué los bebés españoles son más ricos que los bebés franceses. *Quaderns de filologia. Estudis linguistics, IV: Pragmàtica Intercultural*, 1-17.
- Raccach Pierre-Yves. – (2002). Lexique et idéologie : les points de vue qui s'expriment avant qu'on ait parlé. In: Carel, Marion (éd.), *Les facettes du dire : Hommage à Oswald Ducrot*. Paris, Kimé.
- Raccach Pierre-Yves. – (2005a) What is an empirical theory of linguistic meaning a theory of? In: Zygmunt Frajzyngier et al. (eds.), *Diversity and Language Theory Studies in Language Companion Series*, John Benjamins.
- Raccach Pierre-Yves. – (2005b). La pista de los puntos de vista: teoría, descripciones y pruebas en semántica. *Letras de Hoje*, 139 : 23-50. Mars 2005.



- Raccah Pierre-Yves. – (2005c). Une description de l'excessivité en sémantique des points de vue. *Travaux du CERLICO*, 18.
- Rastier François. – (1995). Communication ou transmission ? *Césure*, n° 8, 1995, 151-195.
- Reddy Michael J. – (1979). The conduit metaphor - A case of frame conflict in our language about language. *In: Ortony, Andrew: Metaphor and thought*. Cambridge University Press, 284-324.
- Stoltz Claire. – (2002). Site internet de Fabula. <http://www.fabula.org/atelier.php?Polyphonie>.
- Voloshinov Valentin Nikolaevich (1929). *Марксизм и философия языка* [Le marxisme et la philosophie du langage], Leningrad : Priboj. 2^e édition : 1930. Traduction française, sous le nom de Mikhaïl Bakhtine (V.N. Volochinov) : *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Ed. de Minuit, 1977.

